



ACADÉMIE DE GRENOBLE

**PROPOSITION DE LOI
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
DU QUAI**

**74140 TOURNON-SUR-RHÔNE
ARDÈCHE**

Circonscription de Mme Michèle VICTORY

SOUMISE AU JURY NATIONAL RÉUNI LE 6 MAI 2019

PARLEMENT DES ENFANTS 2018-2019

Le bon usage du numérique

PROPOSITION DE LOI

visant à installer de nouvelles règles et dispositifs destinés aux enfants, aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes afin de les accompagner vers un bon usage du numérique.

PRÉSENTÉE par

BERENGUER Enzo, BONNAZ Émie, BOYER Laynna, CALICHON Clara, CHANTEPY Norah, COISSIEUX Emma, COURTIAL Agathe, DEUTSHLER Loris, GONNET Louis, GUINDON Noé, JNDOYAN Arcen, JOLIVET Marie, KAWALA Émilie, KAWALA Victor, MAISURADZE Noé, MASCRÉ Thibault, OKWUDILI Minuit, POMMARET Manon, RIVOLLIER Charlie, ROSSI Élia, ROSSIGNOL Malone, ROSSIGNOL Noha, SASSI Yasmine, THIVOLLE Julia, VIALLOAN Alban, VILLE Izzie, ZAFOUR Nour

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Aujourd'hui :

- les enfants accèdent au numérique de plus en plus jeunes,
- les enfants accèdent très facilement à des contenus inappropriés (réservés aux adultes ou violents) malgré les filtres des navigateurs internet et les contrôles parentaux,
- de nombreux enfants ou adolescents sont victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux,
- certains enfants passent plus de temps sur les écrans qu'avec leur famille ou leurs amis,
- des enfants et des familles se sentent démunis devant les difficultés qu'ils rencontrent à limiter le temps passé devant les écrans, et à trouver des réponses adaptées aux risques que pose l'usage du numérique.

L'utilisation du numérique a des avantages (*aide pour travailler, offre de services pour les loisirs, accès à des outils gratuits comme des exercices de révisions, communication facilitée avec la famille éloignée, les amis, ou les collègues de travail pour les adultes,...*) mais aussi des inconvénients, et peut s'avérer dangereux si son utilisation n'est pas adaptée.

Mesdames, Messieurs, il nous semble donc important de vous proposer cette loi, afin que vous puissiez nous aider, nous élèves à adopter les bons gestes, mais aussi nos familles et nos professeurs à disposer d'outils pour que le numérique, omniprésent et avec lequel nous devons apprendre à vivre, soit utilisé à bon escient sans nous nuire.

Nous vous remercions pour le temps que vous consacrerez à l'étude de notre proposition.

PARLEMENT DES ENFANTS 2018-2019

Article 1^{er}

Un smiley donnant une indication du temps passé sur les écrans est obligatoire pour les utilisateurs de moins de douze ans. Ce smiley vert devient orange après 30 minutes d'utilisation et rouge après 45 minutes.

Article 2

Il est obligatoire d'installer un moteur de recherche adapté aux enfants dans les écoles et autres établissements publics. Ce moteur de recherche devra trier en amont les contenus proposés aux enfants de moins de 12 ans.

Article 3

Un numéro gratuit pour les personnes en situation d'addiction au numérique est créé pour permettre de mettre en relation les personnes en difficulté avec du personnel formé et qualifié.

Article 4

Un débat est organisé au sein de chaque école. Il réunit l'ensemble des enseignants et les parents d'élèves afin d'échanger autour de l'utilisation du numérique et de rédiger une liste de bons gestes à adopter.